

**ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 5 MAI 2025, À 19 H 00, TENUE AU 136 ROUTE 222, RACINE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES)

5. ADMINISTRATION

5.1 Liste des comptes à payer au 30 avril 2025

5.2 Liste des comptes déjà payé au 30 avril 2025

6. CORRESPONDANCE

6.1 Aucun

7. RÈGLEMENTS

7.1 Aucun

8. RÉOLUTIONS

8.1 Dérogation mineure 192 route 222

8.2 Dérogation mineure 722 chemin Snow

8.3 Transfert de poste au niveau comptable d'un fond réservé à un compte de dépense

8.4 Résolution concernant la destruction de documents autorisés par l'archiviste

[Tapez ici]

- 8.5 Demande de financement pour Transport adapté 2025-2027
- 8.6 Projet chemin J.A.-Bombardier - Emprunt temporaire
- 8.7 Signature de convention pour le Fonds région et ruralité (MRC)
- 8.8 Soutien à la Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie
- 8.9 Résolution pour la conformité toponymique des noms de rue
- 8.10 Octroi de contrat pour l'hébergement du site Internet de la municipalité
- 8.11 Octroi de contrat pour contrôle de la berce du Caucase 2025
- 8.12 Attribution de contrat - Vidange de fosses septiques
- 8.13 Octroi de contrat pour l'installation et la désinstallation de bouées de signalisation au lac Brompton
- 8.14 Offre de service - Étude des milieux humides
- 8.15 Élections municipales 2025 - Annulation du vote par correspondance
- 8.16 MADA - Adoption de la politique et nomination du comité de suivi
- 8.17 Présence d'éoliennes sur le territoire - Position du conseil municipal
- 8.18 Démarche sur les énergies renouvelables du Val-Saint-François
- 8.19 Adoption du règlement numéro 396-04-2025 pour contrôle intérimaire
- 8.20 Octroi du contrat de contrôle qualitatif de matériaux

9. PÉRIODE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

10. ÉOLIENNES

[Tapez ici]

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

11.1 Aucun

14. LEVÉE DE LA SÉANCE